

Objectifs

Mettre en œuvre les prestations ponctuelles spécifiques de l'AGEFIPH pour apporter aux prescripteurs une analyse spécialisée dans la prise en compte du handicap mental et aider les bénéficiaires à accéder à l'emploi, retourner ou/et se maintenir en milieu ordinaire de travail.

Apporter un soutien aux entreprises afin de faciliter la phase d'intégration du salarié, et/ou de permettre son maintien dans l'emploi.

Public concerné

► Personne handicapée, bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sens de la loi du 11 février 2005, relevant strictement du champ d'intervention de l'AGEFIPH ou du FIPHFP

► Etre domicilié en Drôme ou en Ardèche.

► Avoir un handicap mental : conséquence d'une altération significative, persistante et durable des fonctions intellectuelles d'une personne par rapport au niveau moyen des personnes du même âge. Peut se manifester par : retard dans le développement intellectuel. Défaillance cognitive : mémoire, attention, raisonnement, gestion des émotions, de l'abstraction. Difficulté d'apprentissage des codes sociaux et des connaissances théoriques. Lenteur dans le comportement adaptatif. Maladresses gestuelles.

► Etre orienté en milieu ordinaire de travail et avoir une démarche active d'accès, de retour ou de maintien en emploi.

Prescripteurs agréés par l'AGEFIPH :

- Cap Emploi
- SAMETH
- Pôle Emploi
- Les employeurs publics, privés, les médecins du travail
- Les Missions Locales

Nos outils

- L'entretien individuel d'évaluation partagée, (évaluation/auto évaluation) avec chargé d'insertion et Psychologue-Neuropsychologue...)
- Le support parcours de vie situant la personne dans son histoire et dans son environnement
- Le portefeuille de compétences (évaluation de l'expérience professionnelle et extra professionnelle)
- Les ateliers collectifs (Informatique, Ecriture, Groupe de parole, Appui au passage du code de la route, Atelier pratique d'évaluation fonctionnelle...)
- Les bilans psychologiques et neuropsychologiques
- Le réentraînement cognitif (Ateliers de raisonnement logique,...)

Nos atouts

- Une équipe mobile, spécialisée dans les Prestations Ponctuelles Spécifiques des personnes handicapées mentales et compétente dans le domaine du handicap et de ses conséquences
- Une bonne connaissance du secteur et du réseau Drôme-Ardèche
- Une capacité d'intervention sur l'ensemble des deux départements, au plus près du bénéficiaire. (Entretiens et ateliers décentralisés)
- Un suivi individualisé avec du temps consacré à chaque bénéficiaire
- une analyse des situations approfondie en équipe
- Un pôle ressource pluridisciplinaire : médecin, psychologue, neuropsychologue, assistante sociale, ergothérapeute, infirmière, éducateur spécialisé, chargé d'insertion, assistante administrative

Trois prestations :

PPS1: Appui à l'évaluation des capacités. (15 h maximum sur 3 mois non renouvelables)

Identifier les pré-requis pour commencer le parcours (éligibilité) et s'assurer de l'adhésion du bénéficiaire.

Evaluer et analyser ses capacités cognitives et pratiques : limitations, potentiel et degré d'autonomie.

Elaborer, au regard des évaluations effectuées, des préconisations afin de faciliter la mise en œuvre du parcours d'insertion ou du maintien dans l'emploi.

PPS 2: Appui à l'élaboration et/ou à la validation du projet professionnel
(25 h maximum sur 6 mois, renouvelables)

Mobiliser la personne et lui permettre de développer ses capacités d'initiative et d'autonomie.

Valider les pistes ou le projet professionnel par une ou plusieurs mises en situation professionnelle.

Préconiser des solutions adaptées au regard du projet professionnel.

PPS 3: Appui à l'intégration et au suivi dans l'emploi.

-**Intégration** : (25h maximum sur 12 mois, renouvelables)

-**Suivi** : (5 h maximum par intervention ponctuelle, renouvelables)

Mobiliser la personne lors de l'accès à l'emploi.

Faciliter la médiation avec l'employeur notamment pour la définition du poste.

Accompagner le suivi lors de l'intégration ou du maintien dans l'emploi.

Intervenir en cas de difficultés ponctuelles du bénéficiaire, de l'employeur ou du collectif de travail.

L'équipe

Responsable de Service

Julie ACHAUME

Assistante administrative

Myriam COMON

Chargée d'insertion

Séverine CROSO LOPEZ—Jérôme LEBRAT

Neuropsychologue

Mélisa PERRON



Prestations

Ponctuelles

Spécifiques

Handicap

Mental

Drôme-Ardèche

Aide à l'accès ou au maintien dans l'emploi

L'ADAPT Drôme Ardèche
Immeuble PERGE 380 avenue S. Allende
26800 PORTES LES VALENCE

Tel : 04 75 75 45 95 Fax : 04 75 75 45 59 Mel : pps.drome@ladapt.net